

REUNION DU CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE **« CULTURES ET SOCIÉTÉS »**

Mercredi 28 juin 2017 de 9h30 à 12h en salle 521 de la Pyramide

Compte-rendu rédigé par Thanh-Ha Ly

Présents : M.-E. Plagnol, J.-P. Rocchi, P.-O. Schut (ACP), D. Ducard (CEDITEC), C. Brice (CRHEC), G. Villanueva (IMAGER), V. Ferré (LIS), A. Mouchet (LIRTES), L. Dufaye (LISAA), J. Barkate (Doctorant), TH Ly (admin.)

Retour sur la Journée des Doctorant.e.s (13 et 14 juin 2017) : journée très positive. Il y a eu beaucoup de communications sur le thème des femmes et dans les études de genre. On envisage d'organiser à la rentrée 2017/2018 une journée d'étude dans cette même thématique.

1 – POINT SUR LES CONTRATS DOCTORAUX, LES DOSSIERS ET LA JOURNÉE D'AUDITION DU 4 JUILLET

16 candidatures reçues.

L'ED CS dispose de

- 4 contrats UPEC
- 3 contrats UPEM

- 3 contrats doctoraux sans fléchage pour sélectionner les meilleures candidatures des listes complémentaires des ED sur financement UPEM (1 par ED)

2 – POINT FINANCIER

Les labos doivent faire remonter à l'ED pour le 30/06 le nombre de soutenances pour avoir une estimation des dépenses.

Ce chiffre sera revu en septembre + prévoir un budget s'il y a des dépenses exceptionnelles.

Pour satisfaire un plus grand nombre de demandes, la question d'un plafond pour les missions des doctorants a été posée mais n'a pas été retenue.

Il est préférable d'avoir une mémoire des missions. Il a été demandé d'ajouter au dossier de demande :

- l'année du cofinancement obtenu
- un bref descriptif de la mission antérieure
- le montant alloué

Pour un cofinancement pour l'organisation de journée d'étude, colloque ou séminaire par les doctorants, indiquer la répartition des financements sur le dossier (50% EA, 50% ED).

Pour les manifestations scientifiques, le doctorant doit préciser son degré d'implication (organisateur, projet à l'initiative du doctorant, s'il fait partie du comité d'organisation ou scientifique...).

3 – POINT SUR I-SITE ET LES EUR (ECOLES UNIVERSITAIRES DE RECHERCHE)

Dans le cadre des EUR, il est question de rediscuter le périmètre des EDs.
Le but est de faire le lien entre la recherche et la formation et de dessiner les parcours des Masters.

4 – RAPPEL SUR LA MISE EN PLACE DES COMITES DE SUIVI DE THESE ET CALENDRIER EFFECTIF

Ce qui a été fait : on a décidé de la composition du CST : 2 docteurs dont 1 HDR interne ou externe.

Le membre du CST ne pourra pas être pré-rapporteur de la thèse.

Plus qu'une évaluation scientifique du travail du doctorant, le CST a pour principale vocation d'établir un état des lieux de sa recherche doctorale et de la progression de la thèse.

Proposition : faire une FAQ sur les CST (composition, circuit, pour qui, dates).

Formulaire actuel du CST à modifier :

- ajouter « en présentiel ou à distance »
- ordre des signatures 1) membres du CST 2) doctorant. Supprimer la signature du directeur de thèse
- « pour transmission au directeur de thèse, à la direction de l'EA et de l'ED »
- remplacer « décision » par « avis »
- supprimer « soutenance avant le »

Calendrier :

- 02/10/2017 : retour des noms des membres des CST pour les doctorants entrant en 2^e année
- 16/10/2017 : retour des rapports des CST des doctorants entrant en 3^e année
- 16/04/2018 : retour des noms des membres des CST pour les doctorants de 1^{ère} année 2017/2018.

5 – QUESTIONS DIVERSES
